



692 rue des Mercières
69140 RILLIEUX-LA-PAPE
FRANCE



Charte éthique et comportementale pour un développement durable

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies en Septembre 2012, nous nous sommes engagés à respecter et à promouvoir dans nos activités et notre sphère d'influence les dix principes relatifs aux Droits de l'Homme, au Droit du Travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Nos atouts, notre savoir-faire, nos ressources, notre culture sont résolument tournés vers la croissance qui assurera la pérennité de notre société. Ce développement passe nécessairement par la recherche de la performance aussi bien opérationnelle que financière.

La performance de notre entreprise ne se limite pas seulement à ses résultats économiques et financiers. Notre objectif est la création de valeur globale qui doit nous inciter à augmenter la valeur environnementale dans notre stratégie générale avec le développement économique, social et sociétal.

En recherchant la performance globale, en poursuivant un projet économique et social inscrit dans la durée, nous avons l'ambition de partager nos réussites avec nos salariés, nos clients et de manière plus générale avec l'ensemble des acteurs concernés.

Cette charte symbolise des valeurs et des droits qui fondent notre identité par un mode de management qui est le garant de notre cohésion et le moteur de notre développement. Ce modèle repose sur la responsabilisation des managers. La confiance dont bénéficient ces derniers est indissociable des principes intangibles de bienveillance, de loyauté, de respect des engagements et de transparence.

Ce modèle favorise la performance de chaque collaborateur, acteur direct ou indirect, participant à l'épanouissement de FOLAN dans le cadre de règles du jeu claires.

Nous nous engageons à conserver une attitude de neutralité à l'égard de la politique et de la religion, qui passe notamment par le refus de soutenir préférentiellement une formation politique ou un ordre religieux.

Tous les partenaires de la société, parties prenantes, s'interdisent de porter atteinte à la réputation de FOLAN ou de compromettre l'intégrité de son patrimoine et de ses systèmes d'information et plus généralement veillent en tout temps au respect de la charte informatique, de ses accords de confidentialité, à l'intégrité et la protection des données sensibles et notamment à caractère personnel.

Quels que soient les intérêts commerciaux ou financiers en jeu, nous nous engageons à veiller à ce que nos ressources et nos biens ne soient pas utilisés à des fins de corruption.

En aucun cas, nous ne recourons à un tiers pour accomplir ce que l'éthique ou la loi nous interdit de réaliser par nous-mêmes.

Nous rappelons que tout contrat, engagement avec tout partenaire aux fins de corrompre une personne, physique ou morale, est un délit au regard des lois de lutte contre la corruption à savoir tout comportement pénalement répréhensible par lequel une personne (le corrompu) sollicite, agréé ou accepte un don, une offre ou une promesse, des présents ou des avantages quelconques en vue d'accomplir, de retarder ou d'omettre d'accomplir un acte entrant d'une façon directe ou indirecte dans le cadre de ses fonctions.

Par ailleurs, les gratifications ou autres, comme les cadeaux et invitations, accordées ou reçues de nos clients, fournisseurs et autres partenaires n'ont d'autre but que de consolider notre image de marque et d'entretenir de bonnes relations. Leur valeur doit toutefois demeurer symbolique et elle ne saurait influencer ou donner l'impression d'influencer notre décision.



692 rue des Mercières
69140 RILLIEUX-LA-PAPE
FRANCE



La bonne exécution des missions de l'entreprise suppose que nous évoluons dans une ambiance de travail positive et notamment exempte de toute pression, poursuite ou persécution à caractère moral ou de tout agissement considéré comme du harcèlement. La courtoisie, le respect des règles élémentaires de politesse, un esprit ouvert et positif doivent être la priorité pour tous les acteurs de notre société.

Tous les partenaires de la société Folan doivent veiller à ce que leurs actes ne soient pas de nature à porter atteinte aux droits et à la dignité de ses collaborateurs, à altérer leur santé physique ou mentale ou à compromettre leur avenir professionnel.

De bonnes conditions de travail et la prise en compte des facteurs humains sont notre préoccupation quotidienne au même titre que la performance économique, le respect de l'environnement et la satisfaction de nos clients. Toutes les parties prenantes de FOLAN doivent bénéficier des équipements de sécurité adaptés à leur activité et être informées des règles et responsabilités vis-à-vis de leur propre sécurité, leur permettant d'être individuellement proactif sur leur propre santé & sécurité ainsi que pour celle de leurs collaborateurs.

Nous assurons l'égalité des chances à l'ensemble de nos partenaires. La sélection des fournisseurs, le recrutement et les promotions de nos employés sont effectués en fonction des seules qualités professionnelles et des résultats. Nous respectons la dignité, la vie privée de chacun et la protection des données à caractère personnel. Nous plaçons également le respect de la personne au cœur de notre éthique. Les droits de la personne commandent nos relations aux autres.

Dans le respect scrupuleux des Droits de l'Homme et de la convention de l'Organisation Internationale du Travail, nous nous opposons à toutes formes de travail des enfants ou de travail forcé et nous engageons nos prestataires, nos fournisseurs, l'ensemble de nos parties prenantes, dans le respect de ces principes.

Responsables de l'impact de nos activités sur tout milieu naturel ou humain, nous faisons du respect de l'environnement un critère majeur de nos choix opérationnels pour assurer que notre croissance rentable est intrinsèque à la promotion des valeurs sociales et la qualité de l'environnement.

Nous nous efforçons d'atteindre les meilleurs standards environnementaux en matière de préservation des ressources naturelles, de consommations énergétiques, de gestion des déchets.

La mise en place d'un système de management investi tant au niveau de l'environnement que de la qualité et la sécurité favorise une démarche d'amélioration continue dans tous ses domaines.

Notre responsable sociétale est à votre disposition pour vous apporter toute l'aide nécessaire sur vos questionnements ou signalement d'un problème, d'acte litigieux...

Le développement d'un bon climat de travail, propice à l'efficacité économique et commerciale de notre entreprise, aux progrès sociaux et à l'épanouissement de chacun, exige des efforts continus et une coopération de tous pour s'assurer que notre croissance rentable va de pair avec la promotion des valeurs sociales et la qualité de l'environnement.

Fait le 02/05/2019
Ludovic ROBERT
Président de la société FOLAN